

HOMOGATION D'UN EMBALLAGE GALIA

GALIA définit des standards concernant les échanges des flux physiques et des flux d'information pour le compte de la filière automobile. Parmi ceux-ci, GALIA a élaboré des recommandations pour les emballages en carton :

- EMB1 - Emballages en carton pour flux terrestres
- EMB12 - Emballages en carton pour flux maritimes
- EMB13 - Carton GALIA à ouverture facile
- EMB15 - Emballages perdus en carton ondulé - Hors flux industriel automobile

Ces recommandations décrivent les spécifications, les règles de qualité et de conformité à respecter pour assurer une utilisation en toute sécurité de ces emballages le long de la chaîne logistique.

En réponse aux attentes des utilisateurs, GALIA souhaite associer toujours plus de fabricants d'emballages à la diffusion de ses produits. Dans ce but, un processus de partenariat et d'homologation qualité a été défini : il se déroule en deux temps.

Adhésion à GALIA et établissement d'un contrat de partenariat

- Adhérer à GALIA
- Signer un contrat de partenariat avec GALIA
- ☛ **Ce lien étroit ouvre les droits à l'usage du nom de GALIA et à sa propriété intellectuelle**
- ☛ **GALIA assiste le fabricant d'emballages et promeut son savoir-faire**

Homologation des emballages

- Les emballages premiers de série doivent être testés dans un laboratoire agréé *
- Le laboratoire évalue les cartons à plat et réalise des essais de résistance à la compression verticale (RCV - BCT) suivant norme NF H 13-001 (France) ou équivalente.
- Il établit ses rapports d'essais et délivre son estampille. Le fabricant communique les rapports d'essais à GALIA qui vérifie et valide le résultat des tests.
- Le fabricant reçoit le label de GALIA (avec son code unique de fabricant).
- Ces deux marquages (estampille et label) doivent être apposés sur les emballages (voir détail des marquages dans les recommandations GALIA).
- ☛ **Les emballages identifiés conformes aux recommandations GALIA garantissent la qualité pour les utilisateurs automobiles.**

* Le laboratoire doit être accrédité par l'organisme international ILAC. GALIA recommande généralement un laboratoire situé en France ou en Espagne.